

Info.pl@ine

N°9 – 8 décembre 2004 - 5 pages

STRATEGIE AGRONOMIQUE

.....des éléments pour vos commandes de produits



Avertissement : attention à la réglementation sur les mélanges, ils ne sont pas tous autorisés.
Pour plus d'informations, nous contacter ou consulter les sites
www.arvalisinstitutduvegetal.fr ou <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>.

DESHERBAGE du BLE en SORTIE HIVER et PRINTEMPS

En complément des programmes de désherbage des blés de post semis prélevé et de post levée précoce, voici des propositions de programmes en sortie hiver et printemps utiles pour réaliser vos commandes de produits. Nous reviendrons ultérieurement sur les conditions d'application de ces programmes.

Nous distinguons plusieurs cas de figures :

- après des applications d'automne à base d'isoproturon ou de chlortoluron,
- des programmes de désherbage qui commencent en sortie d'hiver,
- des programmes de désherbage pour les semis tardifs avec de faibles enherbements,
- pour compléter les spectres avec des antidiocotes spécifiques,
- pour des rattrapages de printemps.

P Après des applications d'automne à base d'isoproturon ou de chlortoluron

Rappel réglementaire : une 2^{ème} application d'isoproturon ou de chlortoluron n'est plus autorisée.

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Autre spectre d'activité	Ordre de prix HT en €/ha
Sur ray grass et vulpin	CELIO 0,3 à 0,4 l/ha + huile ou	Folle avoine, pâturin commun	25 à 30
	ARCHIPEL 0,25 kg/ha + huile ou	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot, gaillets levés, crucifères.	54
	ATLANTIS 0,5 kg/ha + huile	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	55
Sur vulpin	CELIO 0,2 l/ha + huile ou	Folle avoine, pâturin commun	15
	PUMA LS 0,4 l/ha + huile ou	Folle avoine, agrostis, pâturin commun	16
	ARCHIPEL 0,15 kg/ha + huile ou	Agrostis, paturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, gaillets levés, crucifères.	32
	ATLANTIS 0,25 kg/ha + huile	Agrostis, paturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	28

⊖ Des programmes de désherbage qui commencent en sortie d'hiver

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Autre spectre d'activité	Ordre de prix HT en €/ha
Sur ray grass et vulpin	ARCHIPEL 0,25 kg/ha + huile ou	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot, gaillets levés, crucifères.	54
	ATLANTIS 0,5 kg/ha + huile	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	55
Sur vulpin	Isoproturon 500 à 1000 g/ha (en fonction du type de sol) + CELIO 0,1 l/ha + huile ou	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot, crucifères.	15
	ARCHIPEL 0,15 kg/ha + huile ou	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, gaillets levés, crucifères.	32
	ATLANTIS 0,25 kg/ha + huile	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	28
Sur brome stérile <i>Vulpin et brome</i>	Fractionner les applications : ATLANTIS 0,3 kg/ha + huile puis 15 à 20 jours après ATTRIBUT 30 g/ha + huile.	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	45
<i>Brome</i>	ATTRIBUT 30 g/ha + huile puis 15 à 20 jours après ATTRIBUT 30 g/ha + huile.	Vulpin, pâturin commun, agrostis.	22

⊖ Programme de désherbage pour les semis tardifs avec de faibles enherbements

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Autre spectre d'activité	Ordre de prix HT en €/ha
Sur Vulpin	Isoproturon 1000 à 1200 g/ha ou	Pâturin annuel et commun, agrostis, mouron (stellaire) (stellaire), matricaire, coquelicot.	10
	CELIO 0,2 l/ha + huile ou	Folle avoine, pâturin commun.	15
	PUMAS LS 0,4 l/ha + huile	Folle avoine, agrostis, pâturin commun.	16
Vulpin et folle avoine	Isoproturon 1000 à 1200 g/ha en sortie d'hiver puis CELIO 0,2 ou PUMA LS 0,4 + huile au printemps	Pâturin annuel et commun, agrostis, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot.	25

P En cas de résistance avérée aux fops : PUMA LS, CELIO ...

Dans ce cas, utiliser les programmes à base d'isoproturon (s'il n'y a pas eu d'application d'urées substituées à l'automne) ou à base de produits de la famille des sulfonyles : ATLANTIS, ARCHIPEL, LEXUS, HUSSAR OF...

P Pour compléter les spectres avec des antidiocotes spécifiques

Doses à moduler en fonction de la taille des adventices et des conditions climatiques.

Produits et doses	Satisfaisant sur...	Pas ou très peu d'efficacité sur...	Ordre de prix HT en €/ha
ALLIE 10 à 20 g/ha	Capselle, coquelicot, matricaire, crucifères, mouron (stellaire) ...Moyen sur bleuet	Véronique, gaillet.	6 à 13
FIRST 0,5 à 1 l/ha	Coquelicot, matricaire, pensée, véronique, crucifère...Moyen sur gaillet		10 à 20
CHEKKER 0,1 à 0,2 l/ha	Gaillet, mouron, matricaire, crucifères.	Bleuet, ombellifères	17 à 33
MAESTRO II 0,5 à 1,5 l/ha	Bleuet, coquelicot, géranium, véronique, crucifères...Moyen sur gaillet et pensée.	Véroniques, pensée, géranium	7 à 22
HARMONY M 30 à 60 g/ha	Coquelicot, géranium, matricaire, mouron, pensée, véronique, crucifères...Moyen sur gaillet.	Ombellifères	11 à 23

P Pour des rattrapages de printemps

Flore	Produits et doses	Ordre de prix HT en €/ha
Folle avoine	CELIO 0, 2 à 0, 3 l/ha + huile	15 à 24
	ou PUMA LS 0,4 l/ha + huile	16
Gaillet	STARANE 200 0, 4 à 0,5 l/ha	15
	ou KART 0,7 à 0,9 l/ha	14 à 17
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D...)	15 à 20
	ou ALLIE-CAMEO 25 à 30 g/ha	
Chardon et gaillet	BOFIX 3 l/ha	27
	ou ARIANE 2,5 l/ha	27



**Attention à l'utilisation de certaines sulfonyles
sur les parcelles de blé qui recevront un colza à l'automne 2005**

Sur des colzas, il a été observé des problèmes de toxicité liés à certains herbicides blé pouvant aller jusqu'à 50% de perte. Principal produit concerné ATTRIBUT : il n'est pas conseillé de faire un colza derrière cet herbicide. Mais des cas de phytotoxicité ont aussi été observés après des applications d'ARCHIPEL, MONITOR, ATLANTIS/ABSOLU. Une des raisons avancées est une succession d'épisodes déficitaires en eau au printemps limitant la dégradation des molécules restées en surface.

DESHERBAGE DES ORGES D'HIVER en SORTIE HIVER et PRINTEMPS

Dans info.pl@ine n°2 nous avons évoqué les programmes de désherbage des orges d'hiver qui sont bien souvent réalisés à l'automne. Cependant des compléments ou des rattrapages sont parfois nécessaires en sortie d'hiver ou au printemps.

Sur Orge d'hiver, les solutions pour détruire les graminées sont beaucoup moins nombreuses que sur blé. CELIO, VIP, PUMA LS, ENERGY PUMA, HUSSAR OF, ARCHIPEL, ATLANTIS : ABSOLU, ATTRIBUT, MONITOR et les LEXUS ne sont **pas utilisables sur cette culture**.

Attention, car il n'y a pas de solution efficace pour le brome dans les orges d'hiver

P Les antigaminées en sortie d'hiver

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Ordre de prix HT en €/ha
Sur ray grass et vulpin	BAGHERA 1 à 1,5 l/ha + huile	24 à 36
Sur vulpin	BAGHERA 1 à 1,5 l/ha + huile	24 à 36
Sur vulpin et folle avoine	Isoproturon 500 à 1000 g/ha + ASSERT* 1,5 l/ha (voir info plaine n°2 sur la réglementation des urées substituées : un seul apport par campagne).	32 à 42

*ASSERT 300 ne sera plus commercialisé après le 31 décembre 2004 et sera interdit d'utilisation à partir du 30 juin 2005.

P Pour compléter les spectres avec des antidicotés spécifiques (voir les antidicotés cités pour le désherbage du blé)

P Pour des rattrapages de printemps

Adventices	Produits et doses	Ordre de prix HT en €/ha
Folle avoine	BAGHERA 1 à 1,5 l/ha + huile	30 à 36
Gaillet	STARANE 200 0, 3 à 0,5 l/ha	10 à 15
	ou KART 0,7 à 0,9 l/ha	14 à 17
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D...)	15 à 20
	ou ALLIE-CAMEO 25 à 30 g/ha	
Chardon et gaillet	BOFIX 3 l/ha	27
	ou ARIANE 2,5 l/ha	27

Gestion des Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)

Les EVPP sont les conditionnements vides résultant de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ils doivent être soigneusement rincés afin d'être classés comme des Déchets Industriels Banals (DIB). A défaut d'être convenablement nettoyés, ils sont considérés comme des déchets dangereux et doivent être traités par une filière spécifique.

Des emballages « propres »

Le rinçage systématique des emballages doit être réalisé au moment de la préparation de la bouillie afin que les eaux de rinçage soient versées dans la cuve du pulvérisateur. A aucun moment, les eaux de rinçage ne doivent arriver dans le milieu naturel. Vous pouvez opter pour un équipement spécifique de rinçage sur votre pulvérisateur (système automatique ou pistolet rinceur) ou réaliser le rinçage manuellement. Dans ce cas, un **triple rinçage s'impose** pour diluer suffisamment les eaux. Pour faciliter la manipulation, il est impératif de faire égoutter les emballages avant stockage.



Un stockage temporaire adapté

En premier, il est important de rappeler que certaines matières actives peuvent migrer dans le plastique. En aucun cas, ces emballages ne doivent être réutilisés !

Ils doivent être stockés séparément des stocks de produits phytosanitaires et débouchés. Vous pouvez vous procurer de grands sacs plastiques pour faciliter le stockage ou recourir à une presse qui écrase les emballages pour réduire leur volume.

Les bouchons doivent être stockés à part dans un petit sac poubelle.



Une élimination réglementée

Le brûlage à l'air libre est formellement interdit car il dégage des fumées toxiques. Les risques de pollution sur le milieu sont réels principalement si vous êtes à proximité d'eau de surface (mares, cours d'eau, ...).

L'abandon en bout de champ ou en décharge sauvage sont interdits car ils peuvent également entraîner des risques de pollution des eaux et nuisent à la qualité du paysage (le plastique ne se dégrade pas).

La gestion de ces emballages passe aujourd'hui par des collectes organisées par les coopératives et négoce à plusieurs périodes au cours de l'année. En règle générale, les périodes de collecte sont prévues en mai et novembre. Renseignez-vous auprès de votre coopérative ou négociant pour connaître précisément les dates.

